

Gasarasi, Charles P. *The Tripartite Approach to the Resettlement and Integration of Rural Refugees in Tanzania*. Uppsala, Scandinavian of African Studies, Coll. « Research Report », no. 71, 1984, 74 p.

Martin E. Perron

Les Amériques latines dans le système mondial 1954-1984
Volume 17, numéro 2, 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702029ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/702029ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Perron, M. E. (1986). Compte rendu de [Gasarasi, Charles P. *The Tripartite Approach to the Resettlement and Integration of Rural Refugees in Tanzania*. Uppsala, Scandinavian of African Studies, Coll. « Research Report », no. 71, 1984, 74 p.] *Études internationales*, 17 (2), 473–475.
<https://doi.org/10.7202/702029ar>

gies échappent aux considérations purement militaires, mais cela ne nous exonère pas, certes, à les écarter. C'est aussi ce qui nous amène aux interrogations pertinentes que l'auteur formule au sujet des systèmes d'armes. Après nous avoir habitué à penser en termes de sa méthode féconde, nous nous attendions à ce que les armes modernes, que disposent aujourd'hui les États-sociétés, fussent elles-mêmes soumises à un examen épistémologique. Pour ne prendre que l'exemple des dispositifs balistico-nucléaires, il est à se demander s'ils doivent être considérés comme de véritables armes, comme les récentes tentatives de leurs conventionnalisations nous l'ont suggéré, où si elles assument des fonctions d'armes autres que simplement militaires. Cette interrogation nous renverrait à son concept de stratégie intégrale, laquelle semble subsumer la stratégie militaire, où il mentionne, à juste titre, qu'elle implique « toutes les énergies... tous les êtres sociopolitiques... », qu'elle s'identifie « aux choix successifs des combinaisons... des stratégies économiques, culturelles et militaires », (p. 478) ce qui suppose le recours à une gamme d'armes immatérielles lesquelles doivent être prises en compte dans un système d'armes intégré.

Le dernier chapitre constitue le point culminant du livre. Il y traite moins de la logique de l'acte stratégique que du contexte sociopolitique mondial, ce « réseau maillé des liaisons d'interactions » (p. 457). La préoccupation centrale est alors de chercher un statut à « l'émergence de nouveaux acteurs et actants qui se sont affirmés dans le champ politico-stratégique jusqu'alors réservé aux... partenaires étatiques ». (p. 443) Le général Poirier pense qu'on ne saurait ignorer ces perturbateurs extra-étatiques, même si les États continuent à leur dénier un statut politique. Il attribue les lacunes théoriques, qui affligent la pensée stratégique contemporaine, aux insuffisances d'explication des relations internationales, trop occupées à rendre service aux États légitimistes (p. 453). Nous sommes trop imprégnés du paradigme de la politique étatique, affirme-t-il, et propose de mettre à l'ordre du jour, rien de moins que le renouvellement des méthodes des relations internationales dont les théoriciens et praticiens persistent à résumer

leurs problématiques dans des théories unitaires, hypergénérales (p. 459). L'auteur propose l'approche interdisciplinaire, l'élaboration des modèles ou des paradigmes heuristiques se rapportant à des réalités limitées ou « régionales », situées à des plans différents, mais qui ont l'avantage de fournir des résultats intégrables dans un modèle général rendant compte beaucoup plus efficacement le système des relations globales (p. 460).

Il est surprenant de constater que ce programme provienne non pas d'un universitaire, chez lequel on est accoutumé d'entendre de telles propositions, mais d'un militaire censé être, selon des théories établies, un simple exécutant de la volonté étatique. Cela prouve que les institutions militaires sont loin d'être cette boîte noire, mais des organisations douées d'une dynamique propre. Loin d'être ce simple actant, le général Poirier vient d'effectuer une contribution appréciable à la compréhension des phénomènes sociopolitiques des plus complexes. Les problématiques qu'il a su poser, grâce à son outillage, donnent sur une perspective de recherche à coup sûr féconde. Le chantier stratégique, inauguré par Guibert et où travaillèrent Jomini et Clausewitz et tant d'autres, demeure toujours ouvert...

Onnig BEYLERIAN

*Département de science politique
Université du Québec à Montréal*

AFRIQUE

GASARASI, Charles P. *The Tripartite Approach to the Resettlement and Integration of Rural Refugees in Tanzania*. Uppsala, Scandinavian Institute of African Studies, Coll. "Research Report", no. 71, 1984, 74 p.

En 1981, "The Scandinavian Institute of African Studies" lança un projet de recherche sur la situation des réfugiés en Afrique. Ce projet avait pour but de couvrir les problèmes légaux, sociaux et économiques dont les réfugiés avaient à faire face de même que les

problèmes de leur insertion dans le contexte plus global du développement national.

Ce rapport n. 71 est le troisième en liste à être publié sur le sujet. Les deux rapports précédents s'intitulaient "*Refugee Law in The Sudan*" publié par Peter Nobel (rapport n. 64) et "*Reflections on the African Refugee Problem: A Critical Analysis of Some Basic Assumptions*" publié par Gaim Kibreab (rapport n. 67).

Le présent rapport publié par Gasarasi porte surtout sur les politiques d'assistance et de protection des réfugiés en Tanzanie. Ce pays, en effet, avec une population d'environ 20 millions a déjà accueilli au cours d'une seule année jusqu'à 167,000 personnes. C'est donc dire que ce pays, comme plusieurs autres en Afrique, a dû faire face à ce problème complexe de l'absorption des réfugiés.

Le président Nyerere, qui a été jusqu'à tout dernièrement le grand architecte des politiques sociales en Tanzanie, n'a pas reculé devant ce défi formidable. Comment, en effet, un pays encore relativement très pauvre peut-il absorber ces nouvelles populations sans taxer indûment ces maigres ressources économiques?

Gasarasi brosse d'abord un tableau de la réponse typique des pays africains face à l'arrivée des réfugiés. L'arrivée de réfugiés met en branle au niveau politique un train de mesures législatives et administratives en vue de sécuriser le statut légal des réfugiés au plan national et international. Le pays hôte assouplit habituellement ses lois d'immigration en faveur des immigrés de sorte que leur situation d'illégaux est normalisée.

Mais le problème plus urgent et plus complexe que les gouvernements ont à affronter est la mise sur pied de services pour subvenir aux besoins des réfugiés. Ces derniers ont souvent l'habitude de s'entremêler naturellement aux communautés rurales de sorte que si les gouvernements n'interviennent pas rapidement, les nouveaux arrivants peuvent épuiser rapidement les maigres ressources locales et créer ainsi des tensions sociales.

Le pays-hôte doit donc non seulement offrir des services d'urgence mais aussi offrir des territoires à ces réfugiés et des services permanents qui leur permettront de survivre. Mais en ce faisant, le gouvernement-hôte doit procéder prudemment afin de ne pas soulever la jalousie et la colère des indigènes en offrant aux nouveaux arrivants des services meilleurs que ceux déjà offerts par le pays à sa population autochtone.

L'on voit toute de suite que le pays-hôte ne peut compter sur ses seules maigres ressources pour parer à ces situations. De là, la convention, signée en 1969 par les pays membres de l'organisation africaine stipulant qu'un pays-hôte peut faire appel en principe à l'aide des autres pays membres afin de partager le fardeau. Cependant plusieurs pays membres du partage du fardeau ne fonctionnent pas comme on le désirerait.

En Tanzanie on a quand même essayé de remplir convenablement ces obligations face aux réfugiés en développant cette approche dite tri-partite. Dans cette approche, le fardeau est partagé entre l'organisation des Nations Unies pour l'aide aux réfugiés, la Fédération mondiale luthérienne pour l'aide aux réfugiés chrétiens et le gouvernement de la Tanzanie. C'est cette approche qui est l'objet principal de l'étude de Gasarasi. Il en décrit le fonctionnement au chapitre trois de son étude.

La Tanzanie doit faire face très tôt à cette arrivée massive de réfugiés. En 1961, par exemple, de nombreux réfugiés provenant du Ruanda – un pays frontalier – émigrèrent en Tanzanie. De même, dans les années soixante-dix avec les troubles politiques en Ouganda et au Burundi de nombreuses personnes de ces deux autres pays frontaliers cherchèrent asile en Tanzanie. Il s'en est suivi que la Tanzanie a déjà conclu à ce jour plus de huit ententes tri-partites avec ces deux autres partenaires face aux vagues successives de réfugiés qu'elle a dû assumer.

Le but ultime recherché par les trois partenaires – malgré leurs différences d'intérêts – a été de faire en sorte que ces réfugiés atteignent un niveau satisfaisant d'auto-suffisance surtout économique. Et ceci se fait avant tout

dans le contexte rural où l'on essaya d'arriver à intégrer ces populations aux communautés existantes mais surtout en leur fournissant des terres et des services adjacents qui leur permettaient de créer leurs propres villages ou communautés.

Au cours des huit ententes, les trois parties en cause ont dû faire leur école d'apprentissage. Au début, les trois parties ont fait preuve d'un manque de planification adéquat et d'une méconnaissance dans le développement de communautés rurales. Ils ont dû aussi faire face à de nombreux problèmes de coordination des projets en cours et à des obstacles imprévisibles, l'incapacité de transporter (dans ces 2 milieux) de l'équipement lourd, ou encore le retard dans l'arrivée des denrées alimentaires données par l'étranger.

Néanmoins, les partenaires, après de nombreux essais infructueux et erreurs dans les ententes antérieures, en sont quand même arrivés à développer des mécanismes plus efficaces de planification et de gestion de sorte qu'au cours des dernières ententes, beaucoup de problèmes rencontrés antérieurement ont pu être évités.

De plus, l'importante leçon qui fut tirée de ces expériences : c'est de faire en sorte que les réfugiés participent eux-mêmes plus activement au développement des différentes phases de l'insertion de leur groupe dans le contexte socio-économique du pays. Au cours de la mise en place des premières ententes les trois partenaires, en effet, ont plutôt cherché à imposer leur propres critères sans trop se soucier de la participation des réfugiés eux-mêmes. En situation d'urgence une telle approche peut s'avérer plus efficace mais une plus grande participation des réfugiés à l'établissement de leur future communauté s'est avérée beaucoup plus efficace à moyen terme.

Une autre amélioration, qui a permis de corriger des lacunes des premières ententes, a été de faire davantage appel aux connaissances de la population locale qui connaît mieux que tout autre les conditions de terres et peut ainsi aider à l'érection de bâtiments et autres projets. Gasarasi décrit aussi plusieurs autres méthodes qui ont été développées et qui ont eu leur part de succès.

L'auteur en conclut que, malgré tous les obstacles auxquels les partenaires ont dû faire face au cours de ces différents programmes d'insertion des réfugiés dans le pays-hôte, l'expérience en Tanzanie fut, somme toute, une réussite. Le bénéfice en revient surtout aux Nations Unies, mais il ne faudrait pas oublier non plus la Tanzanie, pays-hôte de ces réfugiés qui fut à l'origine des ententes.

Ce rapport comme tous les autres rapports publiés par l'Institut scandinave est un outil et une source de documentation précieuse pour les étudiants du développement en Afrique.

Martin E. PERRON

*Conseil de la radiodiffusion et
des télécommunications canadiennes, Ottawa*

ISHUMI, Abel G. M. *The Urban Jobless in Eastern Africa: A Study of the Unemployed Population in the Growing Urban Centres, with Special Reference to Tanzania*. Uppsala, Scandinavian Institute of African Studies, 1984 112 p.

Le chômage urbain est devenu, au cours des dernières années, un phénomène social qui a pris de l'ampleur même si les gouvernements semblent s'en désintéresser. Et ce phénomène semble être devenu mondial. Ishumi dans son ouvrage tente d'étudier ce phénomène du chômage urbain dans une partie de l'univers souvent négligée dans les études économiques, soit l'Afrique de l'Est.

Comme l'auteur le décrit au chapitre premier de son étude, le processus d'urbanisation se poursuit aussi en Afrique de l'Est même si les pays africains sont souvent perçus comme des pays à forte densité de populations rurales. Il n'en reste pas moins cependant qu'il y a une montée grandissante du mouvement migratoire vers les centres urbains en particulier de la part des jeunes chômeurs à la recherche d'emplois dans les secteurs industriels qui sont plus florissants dans les milieux urbains.

Cette montée grandissante de jeunes chômeurs dans les milieux urbains peut avoir